



Arret de travail enceinte

Par **didodj**, le **07/01/2013** à **07:49**

Bonjour je suis enceinte de 4mois et demi et je vis mal ma grossesse cest a dire douleurs pelviennes, sciatique... mon medecin souhaite marreter mais lorsque jai ete arrete au mois de decembre je nai toucher que 160euros par semaine ce qui est normal la secu ne rembourse que 50% du salaire ce que jaimerais savoir cest si ma societe doit me rembourser une parti je suis hotesse de caisse dans un magasin alimentaire un super U. Voila jattend vos reponses impatiement.

Merci d'avance.